

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

## Arrêté

**portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé des bovins**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 22 février 2017 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé des bovins :

#### **1° en qualité d'enseignants-chercheurs :**

Mme Arcangioli (Marie-Anne) ;

M. Guatteo (Raphael) ;

M. Millemann (Yves) ;

M. Schelcher (François).

#### **2° en qualité de personnalités qualifiées :**

M. Alzieu (Jean-Pierre) ;

M. Camuset (Philippe) ;

M. Roch (Nicolas) ;

M. Salat (Olivier).

## Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

## Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le - 4 AVR. 2017

Le ministre l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Le sous-directeur  
de l'enseignement supérieur

Philippe VINÇON

Jérôme COPPALLE